Chronique locale

Le Conseil communal du Châtelard-Montreux est convoqué pour le lundi, 21 mai 1906, à 8 heures du matin, au lieu ordinaire de ses séances.

Ordre du jour :

- 1. Présentation des comptes de la Bourse communale, de la Bourse des pauvres, de l'administration du cercle et du service communal des eaux pour l'exercice de 1905 et rapport de la commission de gestion.
- 2. Nomination de la commission des recours contre l'impôt personnel et contre les autres impôts spéciaux de l'arrêté.
- 1. Préavis de la Municipalité sur :
 - a) Echange de parcelles avec M. Jean Russwyl, pour la déviation d'un sentier public à Vernexdessus;
 - b) Acquisation d'une parcelle de M. Auguste Butticaz, au Basset, pour élargissement de la route Lausannne-St.-Maurice;
 - c) Autorisation d'exproprier di verses parcelles pour l'agrandissement des gravières «Du Blunc» et «des Vuarennes»;
 - d) Plan d'alignement pour les constructions à élever à Tavel, dès le pont sur la Baye au contre du village;
 - e) Plan de parcellement des Communs de Clarens.
- 4. Rapports des Commissions sur :
 - a) Projet de raccordement des chemins d'Adversan et d'Orgevaux;
 - b) Exécution de la correction des rues et ruelles du haut du
 - c) Crédit de fr. 5000 au Cercle pour les fêtes d'inauguration du Simplon;
 - d) 1º Acquisition de parcelles de terrain de M. Edouard Chollet, à l'Hôtel Mont-Brillant, à Chailly; 2º Acquisition d'une parcelle de terrain de M. Morier-Genoud, pour la correction du chemin des Raffours, à Chailly;
 - c) Autorisation de plaider contre M. Fridolin Burger, à Vernex;
 - f) Ouverture d'une route dès Pierraz-Groussaz à la longitudinale du haut des Communes de Clarens;
- 5. Communication de la Municipalité. 6. Autres objets s'il y a lieu;
- 7. Propositions individuelles.

Société électrique Vevey Montreux. Les comptes de 1905 de la Société électrique Vevey-Montreux se résument ainsi: recettes fr. 341,080.96, y compris un solde ancien de fr. 6,354.36; les dépenses atteignent fr. 262,716,60, de sorte que le solde disponible est de fr. 78,364 trente-six, pour un capital actions de 2 millions. Ce solde, le conseil d'administration propose de le répartir comme suit: à divers fonds fr. 37,168.20; aux 5.000 actions 2 010 soit fr. 40,000; à nouveau fr. 1,196.16.

L'assemblée des actionnaires est convoguée pour le 26 mai.

L'exercice est en notable progrès sur le précédent.

Les canalisations alimentant en eau potable la ville de Lausanne n'ont pas entrainé de fortes dépenses; les frais d'entretien ont été à peu près les mêmes qu'en 1904. On ne perd pas de vue le captage des eaux de la Gérine, mais on étudie d'une façon approfondie, d'accord avec la municipalité de Lausanne, le régime de ces eaux.

Les recettes de l'éclairage et de la force motrice ont dépassé de fr. 53,238.57 celles de 1904. Les recettes des tramways ont été de fr. 321,685.80; les dépenses de fr. 294,758.80; excédent fr. 26,297. Le Chillon-Byron-Villeneuve n'a pas donné des résultats réjouissants, pas plus que le funiculaire Trait-Planches, dont le déficit est de fr. 5,364.30, supérieur de fr. 1,416.62 à celui de 1904.

Une maison ouvrière a été construite à Sonzier pour le personnel de l'usine-La Société a décidé la transformation complète de la ligne de tramway Vevey. Montreux-Chillon. Dans ce but ont été achetés divers terrains pour fr. 188,000. Le projet prévoit : le remplacement des génératrices de l'usine de Taulan (gorges du Chauderon) par des dynamos plus puissantes; la transformation complète de la voie aérienne par une voie à trolley ou archet, moins lourde et partant moins inesthétique; l'achèvement du remplacement de la voie de terre Marsillon par une voie Phœnix (il reste environ 1,500 mètres de rails à placer); la reconstruction complète des remises de Clarens; l'acquisition de 18 voitures plus larges et plus longues, permettant un service plus rapide et ayant une capacité de transport à peu près double des voitures actuelles, qui seraient transformées en « remorques ».

Toutes ces transformations sont devisées à un million. C'est une très grosse dépense. Le conseil demande à l'assemblée des actionnaires l'autorisation de se procurer aux meilleures conditions les capitaux nécessaires. Il a chargé M. Hermann Lavanchy, architecte à Vevey, d'étudier la construction tout autour des remises de Clarens, de bâtiments locatifs destinés au personnel, confortables, hygiéniques et à proximité de leur tra-

Ces bâtiments, contenant des appartements de 2, 3 et 4 chambres avec dépendances, reviendraient à environ fr. 60,000 chacun. Le conseil désire faire un essai et demande l'autorisation de construire dès maintenant deux ou trois de ces bâtiments.

L'assemblée des actionnaires aura également à renouveler la série sortante des membres du conseil (MM. Ernest Miauton, syndic des Planches, G. Montet, banquier à Vevey, et Léon Perret, notaire à Montreux, rééligibles).

Les Forces motrices de la Grande-Eau. - Les recettes brutes de l'exploitation de la Société des Forces motrices de la Grande Eau ont atteint, pour 1905, une somme de Fr. 337,227.05. Les dépenses d'exploitation se sont élevées à Fr. 223,405.26. Les recettes de l'Usine de Vouvry ont été de Fr. 100,450, et ses dépenses de Fr. 27,402.30, si bien qu'en y comprenant le solde reporté de 1904 on arrive à un total de Fr. 188,412.36. Le service des emprunts ayant exigé une somme de Fr. 90,126.60, le solde disponible est de Fr. 98,285.76, que le conseil d'administration propose de répartir de la manière suivante : Fr. 9,674.30 au Compte de réserve; Fr. 17,000 au Compte d'amortissement; Fr. 7,000 au Compte de participation ; Fr. 3,000 au Compte de mobilier et ustensiles; Fr. 60,000 aux actionnaires sous forme d'un dividende de 5 0/0, et Fr. 1,611.46 à compte nouveau. Le dividende ressort ainsi à 5 0/0 soit 25 fr. par action. M. Henri Payot, ingénieur a été désigné comme ingénieur en chef. La nouvelle usine des Farettes pour l'utilisation du palier inférieur de la Grande Eau est près de son achèvement. Elle n'attend plus que l'achèvement des installations hydrauliques pour commencer les essais. Une maison de deux logements pour le personnel a été construite à proximité de l'usine. Le coût approximatif de ces diverses constructions et installations est de Fr. 1,101,210.77, au lieu de un million prévu. L'augmentation est due au fait que les galeries ont dû être revêtues sur presque toute leur longueur

Le synode de l'Eglise libre à Montreux. - Le dîner en commun a eu lieu mercredi au Grand Hôtel de Territet; puis le Synode a repris séance et a entendu le rapport de la Commission vaudoise des Missions et celui du Conseil de la Mission romande. Ces deux rapports portent les marques de l'émotion poignante causée par la mort tragique de M. Eugène Renevier, profesMission dès sa fondation, c'est-à-dire depuis 1869.

En remplacement de cet homme distingué, le synode a nommé M. Edmond Bonnard, pasteur à Lausanne.

M. Paul Berthoud, l'un des deux pionniers de la mission qui, pour la quatrième fois va repartir pour l'Afrique, M. le Dr Sechelaye et M. Abel de Meuron, tous deux missionnaires, ont adressé à l'assemblée de sérieux appels. On a surtout été saisi de voir et d'entendre -- pour la dernière fois sans doute -le vétéran de la Mission, que son âge et ses épreuves n'ont point découragé et qui n'aspire qu'à terminer sa carrière auprès de ses chers Africains.

Le Synode a désigné M. Paul Laufer, professeur, comme prédicateur du prochain synode. Peu s'en est fallu qu'il ne nommât M. Gustave Nicod, agriculteur à Granges. C'est la première fois que pareil fait se serait produit et qu'un laïque eût été désigné. C'eût été une application du principe, plusieurs fois proclamé au cours du synode, que les laïques doivent, de plus en plus, être mis sur le même pied que les pasteurs.

Le soir a eu lieu une charmante réception chez M. le Dr Chatelanat, syndic de Veytaux. On y a chanté et on y a entendu les délégués des Eglises invi-

La Commission des Finances a dépensé en 1905, Fr. 155,678. 20, dont Fr. 125,623. 45 pour frais de culte (49 pasteurs à Fr. 2,400).

Le budget pour 1907 prévoit une dépense de Fr. 156,450. L'enseignement coûte fr. 19,350.

La Mission romande a, en Afrique, 18 missionnaires hommes, dont 4 médecins, 16 femmes de missionnaires, 6 auxiliaires hommes, dont 2 mariés, et 14 auxiliaires femmes; 10 en congé en

Les dépenses ont atteint fr. 244,707.90, laissant un déficit de Fr. 12.685.60. Les dons ont atteint Fr. 240,092.95.

Exposition des vins vaudois à Milan. - Au nombre des exposants, nous relevons les noms de Mme Vve Monnet-Vuichoud et fils, propriétaires, au Planches, Montreux, vins Côtes de Pallens, années 1895, 1898, 1899, 1900, 1903 et

Mayor, Ernest, propriétaire, à Clarens. vins années, 1893, 1894, 1895, 1897, 1898, 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904

Eaux de cerises, années 1902, 1903. 1904 et 1905. Eaux-de vie de lies, années 1903 et 1904. Eaux-de-vie de marc, années 1904 et 1905.

Club Alpin. - La course de la Section de Jaman, à l'Arpille, retardée pour cause d'abondance de neige, aura lieu dimanche prochain.

Les jeunes gens du Cercle catholique ont donné dimanche dernier, dans leur salle des fêtes, une représentation théatrale des mieux réussies. Au programme, de gais monologues et chansonnettes, une pochade musicale « la Fanfare de Nonancourt » et un drame de longue haleine : « les Piastres rouges ». dont les rôles principaux, difficiles et longs, ont été interprétés avec talent et sincérité. Une émotion qu'on sentait véritable a soulevé la salle à diverses reprises, et les applaudissements les plus chaleureux ont récompensé l'effort des ieunes acteurs. Miles Facio ont offert une ravissante couronne.

Pendant les entr'actes, le Cercle mandoliniste de Montreux a exécuté les plus joyeux morceaux de son répertoire.

Acariose (court-noué). — L'acariose étant apparue dans diverses régions du vignoble, on nous demande de plusieurs côtés des renseignements sur les traitements qu'il convient d'appliquer à cette époque de l'année.

Nous pouvons recommander, d'après nos expériences de l'année dernière, deux procédés différents:

1º Appliquer au pulvérieateur une solution de savon noir 2 % et jus de tabac seur, qui a présidé aux destinées de la 1 %. (Dissoudre d'abord 2 kg. de savon

BAAL BE STORYER

noir dans 100 litres d'eau et ajouter en suite, en remuant soigneusement, 1 kg. de jus de tabac concentré.)

2º Répandre à la soufreuse un mélange moitié soufre, moitié chaux.

STATION VITICOLE.

Fêtes du Simplon. - Un train spécial conduisant des troupes à Brigue a passé en gare de Montreux, ce matin à 7 h. 23.

Le train spécial qui conduit le Conseil fédéral et ses invités à Brigue s'arrêtera à Montreux cet après-midi, vers 2 h., pour prendre le Président de la Confédération suisse, M. Forrer, qui assiste actuellement aux travaux d'une commission du Conseil National qui siège à l'Hôtel National à Montreux.

Ce train est composé d'un vagon-salon, de deux vagons de 1re classe, d'un vagon de 2me classe et d'un fourgon à bagages. Il est parti de Berne ce matin à 10 h. 40.

Secours mutuels. - La Section de Montreux de la Société vau oise de Secours mutuels tiendra son assemblée générale de printemps, Dimanche 20 mai, à 3 heures de l'après-midi, salle de M. Anderegg, Chillon.

Al'ordredu jour : Reddition des comptes du 1er trimestre et du rapport des Commissaires-vérificateurs, nomination des délégués à l'Assemblée générale du 22 juillet à Cron.

Au cours de la séance, il sera donné connaissance des démarches faites par le Comité chargé de s'occuper de deux propositions importantes voiées lors de l'Assemblée de février. Ces propositions ont trait aux modifications à apporter au mode actuel de recrutement et au prix des médicaments.

Cours de coupe. — Au cours de coupe pour couturières pour dames qui a eu lieu à Lausanne sous les auspices du Département de l'Industrie, Mlle Jeanne Regamey, à Clarens, a obtenu le certificat de deuxième catégorie.

Dernières Nouvelles

Service spécial de la Feuille d'Avis de Montresse

Aarau, 17. - On a transporté, mardi, à l'hôpital cantonal d'Aarau, un jeune homme de Aarburg, atteint de méningite cérébro-spinale.

Rome, 17. — La déclaration Sonnino par laquelle le président du conseil renonce à réclamer la priorité pour la discussion sur le rachat des chemins de fer méridionaux a déchaîné une tempête sur les bancs de l'opposition, venue au complet dans l'intention de renverser le ministère.

MM. Gallo et Majorano ont attaqué vivement le ministère et proposé un ordre du jour de blâme.

Rome, 17. — Un ordre du jour repoustation du rapport de la commission des chemins de fer méridionaux, accepté par le gouvernement, est adopté par 159 voix contre 152 ; 40 abstentions.

St-Petersbourg, 17. — La Douma a voté hier trois nouveaux points de l'a-

Il a été distribué, au cours de la séan-ce, un projet de loi électorale présenté par les démocrates-constitutionnels.

L'assemblée repousse un amendement tendant à retrancher de l'adresse le paragraphe relatif à l'arbitraire de la police et à la nécessité de supprimer le petit état de siège et la gendarmerie,

A l'article 8, qui a rapport au Conseil d'Empire, un des amendements présentés demande la suppression de cet article, ce qui équivaudrait à la suppression du Conseil de l'Empire.

Dernières Dépêches

Service spécial de la Feuille d'Avis de Montreus

Rome, 18. — M. Giolitti, qui n'était pas présent à la séance avait envoyé tous ses amis pour renverser coûte que coûte le ministère.

La Chambre a offert le spectacle d'une opposition résolue à étrangler séance tenante le ministère affaibli par l'exode des socialistes et l'abandon des républicains.

Pétersbourg, 18. - La Douma vote les parties du projet d'adresse concernant les questions agraire, ouvrière et instruction publique.

Elle demande que le budget soit pré-senté annuellement. Elle approuve l'égalité de droits des nationalités et demande l'amnistie.

Pétersbourg, 18. — M. de Janovski, ministre de Russie à Berne est rappelé.

Pėkin, 18. - Le gouvernement a l'intention de remplacer les étrangers employés aux douanes par des Chinois. Les puissances feront une représentation com-

Port-Said, 18. — Un cas de peste a ėlė signalė.

Londres, 17. - La Chambre des lords repousse le projet de loi tendant à interdire l'entrée en Angleterre aux étrangers qui cherchent à remplacer les ouvriers anglais en cas de conflit entre ouvriers et patrons.

La Chambre des Communes critique le vote de la Chambre des Lords et se plaint de ce que le gouvernement n'a pas fait sien le projet. Le gouvernement répond que ce projet est privé.

Vienne, 18. - Le lock-out contre tous les ouvriers de l'industrie du bâtiment est décidé en principe.

Rome, 18. - Après la votation de l'ordre du jour non accepté par le gouvernement, M. Sonnino déclare que le ministère se réserve le droit de prendre une decision qu'il communiquera vendredi après midi à la Chambre.

Rome, 18. — L'opposition a profité de sa superiorile numerique pour acculer le ministère. M. Sonnino a refusé de poser la question de procedure.

Rome 18. — M. Sonnino accompa-gnera le roi d'Italie aux fêles du Simplon. C'est le ministre des affaires élrangères qui communiquera à la Chambre la démission au ministère. Le roi refusera très probablement celte demission, le cabinet ne tombant pas sous une question politique.

L'opposition craint que le roi ne prononce la dissolution de la Chambre.

Fête vénitienne du 29 mai. - Les propriétaires et les intéressés du village de Vernex sont priés de se rencontrer ce soir vendredi 18 Avril à 8 h. 1/2 à l'Hôtel de la Paix, pour s'entendre au sujet de l'illumination du village le soir du

(Communiqué).

Services religieux du 20 Mai 1906 Eglise Evangélique Nationale.

Montreux 9 1/2 h. Culte et prédic. M. de Haller 11 h. Ec. du Dim. et Culte p. la jeun.

12 h. Culte et prédic M. Métraux Clarens 9 1/2 h. Culte et prédic 11 h. Culte pour la jeunesse M. Payot

Brent 9¹/₂ Culte et prédic. M. Pay
11 h. Culte p. la jeun. et Ecole du dim. Eglise Evangélique Libre

Chapelle 10 h. Culte et prédic. M. Budry, past. à Vevey 11 je h. Ecole du dimanche Salles pop. évang. 11114 h. Culte pour la jeu-

Glion 9112 h. Culte et prédic. M. Bridel M. Bridel Salles de Réunions, Clarens 1 12 h. Ecole du dimanche Salles populaires évangéliques 8 h. du soir Culte MM. de Haller et Nicole-

Deutsche Evangelische Kirche 10 Uhr: Predigt 11 14 Uhr: Jugendgottesdienst Pfr. Lang the English Church of Montreux

Sunday: 8 A.M. Holy Communion 10.30 A.M. Morn. Prayer, Serm., Hol. Com-2.30 P. M. Service for the Young

5 P.M. Evening Prayer, Litany.

Daily 10 a.m. Morning Prayer

Thursday 10.30 a.m. Holy Communion Saint-Days 8— a.m. Holy Communion. 10 a.m. Morning Prayer

10.30 a.m. Holy Communion. P. Menzies Sankey, Chaplain. Eglise Catholique Romaine. Dimanches et jours de fôtes d'obligation : 6 h. Première Messe.

7 n. Deuxième Messe. Sermon allemand. 8 ½ h. Troisième Messe. Homélie. 10 Grand'Messe. Predication en français. Catéchisme 2 h. 3 h. Vépres, Salut. Chapelet. Jours de semaine: Messe 7 h., 7 1/2 et 8 1/2 h. Catéchisme le samedi à 1 1/2 h.

Réunions Religieuses diverses Union chrétienne de jeunes gens Tous les mercredis soir à 8 h. Grand'rue, 29, rez-de-chaussée

Jungfrauen-Verein: Sonntag 8 Uhr im-Saal der deutschen Kirche.

Jünglings- u. Männer-Verein: Donnerstag: 8 1/4 Uhr im Saal der deutschen Kirche. Tous les mardis à 8 h. s. au collège de Chernex, Union chrétienne de jeunes gens.

Société de la Croix Bleue : Réunion de Tempérance tous les lundis à S heures du soir, aux Salles populaires évangéliques, Moutreux, Grand'rue No 29.

de Genève. Vendredi 18 mai. Débuts : Mme

Nadaud, Tyrolienne: Kar-Yon, imitateur; Fred, Ventriloque. Succès: Ernesto, Jongleur; Les Orellys; Mme Camille Ober, étoile parisienne; Les Morisoff; Franville

Ober; Vitographe. 2191 Dimanches et Fêtes : Matinée à 2 h. Tram à la sortie pour Carouge, Anne-masse et Grande-Ceinture.

- Rhumatismes -

points de côte, torticolis et maux de reins sont promptement guéris par l'EXTERNUM AMÉRICAIN GOLIZEZ: Se vend dans les pharmacies en flacons de frs. 1. 50. Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ à Morato e

SOCIÉTÉ DE L'IMP. & LITH. DE MONTREUX HAASENSTEIN & OGLER, éditeurs

EEUIE DANS DE AONES EUX

JOURNAL QUOTIDIEN

Nouvelles Suisses et Etrangères, Chronique locale et régionale, Service télégraphique.

Prix d'insertion payable d'avance la ligno cantonales.
non-cantonales et étrangères.
Avis tardifs et avis mortuaires.
Réclames

Rédaction, annonces et abonnements HAASENSTEIN & VOGLER, GRAND'RUE, 16 Les grandes annonces sont reçues jusqu'à 4 heures ; les petites jusqu'à 6 h. du soir pour le numéro du jour suivant. Les avis mortuaires et ceux d'objets perdus ou trouvés sont acceptés pour le numéro du matin jusqu'à 8 heures.

Un an . . . Six mois Moins de trois mois Fr. 1 .- par mois, minimum Fr. 1 .- . Pour l'Etranger, le port en sus.

EAU DE TABLE

gazeuse ou non-gazeuse a boire a jeun et

aux repas MINERALE

Télénhon er à la Société des Ezux Alcalines, seule concessionnaire et propriétaire

TO THE WORK SALE HE dans les maladies des Voies digestives, Engorgement du foie, Calculs biliaires, Goutte, Gravelle, Diabète Constipation chronique, Rhumatisme, Catarrhe de l'intestin, etc.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DU CHATELAND

Vaccinations

Le public est avisé que les vaccinations obligatoires publiques auront lieu aux jours et heures ci-après indiquées : Lundi 21 mai, à 3 heures, à

l'ancien Collège de Vernex, pour les vil-lages de Vernex, Rouvenaz, Sâles, Chêne

Mardi, 22 mai, à 3 1/4 h., an Collège de Clarens, pour les villages de Clarens, Tavel, Planchamp, les Bassets et les Cam-

Mercredi, 23 mai, à 3 112 h., an Collège de Chailly, pour les villages de Chailly et Baugy.

Le même jour, à 5 heures, au Collège

de Brent, pour Brent, Chaulin et les Vil-

Jeudi 24 mai, à 2 112 h., an Collège de Chernex, pour Chernex, Sonzier, les Avants, Pertit, les Vuarennes et Pallens. La semaine suivante, les mêmes jours et aux mêmes heures, le médecin-vérifica-

teur visitera les enfants vaccinés et délivrera les certificats officiels. Présence obligatoire.

Greffe municipal.

COMMUNE DU CHATELAND Enquête administrative

est ouverte au Greffe municipal sur les projets suivants :
1º Agrandissement d'un bâtiment appartenant à l'Hoirie d'E-tienne Vago, « En la Paquière »,

Vernex-dessus. 2º Installation d'un moteur électrique dans ce bâtiment.

3º Modification à la toiture du bâtiment construit par M. Emonet sur la propriété de M. Louis Monney-Dufour, en bordure de l'Avenue des Alpes et surélé-vation des dépendances de ce bâtiment. Délai d'opposition: lundi 28 mai 1906,

à 6 heures du soir. Montreux, le 17 mai 1906.

Greffe municipal.

COMMUNE DES PLANCHES

Enquête administrative



construction de divers bâtiments pour la Société foncière de Ban-Port sur ses propriétés au dit Bon Port. Plans déposés au Greffe mu-

nicipal. Délai d'opposition : 28 mai.

Montreux. 17 mai 1906.

Greffe municipal. COMMUNE DES PLANCHES

UN CONCOURS EST OUVERT



pour les travaux de fourniture et installation d'une conduite d'égoûts de 30 cm de vide dès le haut de Collonges à l'égoût de Veraye, environ 365 mètres courants.

Prendre connaissance du cahier des charges au Greffe municipal où les soumissions devront être déposées pour le mardi 22 courant, à 6 h. du soir. 3260 Greife municipal.

AVIS NON OFFICIELS

Leçons écrites

de comptab: américaine. Succès garanti. Prosp. gratis. **H. Frisch**, expert comptable, **Zürich**, **F** 46. Z294

COMMUNE DES PLANCHES

UN CONCOURS



est ouvert pour la fourniture et pose d'un mobilier complet de salle d'école aux Planches, dernier système Manchin et tel que celui de Glion, savoir : 20 pupitres à 2 places, podium, pupitre de maître et tableau

Adresser les soumissions au Greffe municipal pour le 29 courant. Montreux, 18 mai 1906.

Greffe municipal.

Cors aux pieds durillons, verrues, enlevés pour

toujours et sans douleur par le

Prix: UN FRANC

Dépôt à Montreux : Pharmacie Rapin

Le Vendredi 25 mai 1906, dès 3 12 h. après-midi, au Café du Port, à Clarens, les enfants de feu Aloys Mercanton exposeront en vente aux enchères publiques, ensuite d'offre reçue, les deux parcelles

Articles	Fol.	Nos	Commune du Châtelard	Ares	Met.
19666	53	5	En Billardens, vigne	8	50
19667	53	6	» pré	-719	95

Vu la minorité des vendeurs, la mise aura lieu sous autorité de Justice. Les conditions sont déposées au Greffe de Paix et en l'Etude des notaires Perret et Mandrin, à Montreux.

Le Juge de Paix (signé): A. MASSON.

Vente aux enchères

Le Mercredi 30 mai prochaim, dès 3 heures après-midi, au Café Gambetta, à Clarens, M. Emile Dubachet-Rambert exposera en vente aux enchères publiques sa propriété de

« CLOS-RIANT »

près la gare de Clarens, consistant en maison d'habitation et parc d'une superficie de 5954 m² (662 perches).

Situation avantageuse et d'avenir, aux abords de tous moyens de communication: grand'route, train, tramways, bateaux.

Mise à prix : fr. 160,000. Pour tous renseignements, s'adresser en l'Etude des notaires Ferret et Mandrin, Grand'Rue 76, Montreux.

Contre le VOL et contre le FEU Coffres-Forts FIGHE



Incrochetables, Imperforables, Incassables Incombustibles et Réfractaires

GRAND PRIX PARIS 1900 GRAND PRIX ST-LOUIS 1904 GRAND PRIX LIÈGE 1905

Représentants pour la Suisse:

RENAUD & J. CLERMONT 20 et 22, Rue des Allemands GENÈVE

Envoi de catalogues franco sur demande.



GRAND ASSORTIMENT

S de JA

cages d'oiseaux, charrettes et brouettes Peugeot, escaliers-pliants, chaises-échelles, lits en fers, lavabos, etc.





Banque de Wonteux

Capital Kr. 2,000,000. — Réserves Kr. 400,000.

Siège principal : VERNEX-MONTREUX, rue de la Care

Salon réservé à MM. les Etrangers.

Correspondant des principales banques étrangères SUCCURSALES

Territet (Grand Hôtel), Bon-Port (Avenue du Kursaal) Aigle-les-Bains, Bureau de change à Château-d'Oex

OPERATIONS DE LA BANQUE

Escompte d'effets pour la Suisse et l'Etranger. - Change. - Paiement de coupons. - Ouverture de crédits en compte courant contre garanties. Achat et vente de fonds publics au comptant. - Vente de titres hypothécaires 1er rang.

La Banque fournit des chèques et délivre des Lettres de Crédit sur tous pays. Elle se charge de la garde des titres et valeurs. La Banque reçoit des dépôts d'argent contre certificats nominatifs ou au porteur avec coupons annuels d'intérêts :

A 1 3m do terme : fritérêt 3 $\frac{1}{2}$ $\frac{0}{0}$ **A 3** mm de terme : " 4 $\frac{0}{0}$ **A 5** mm de terme : " 4 $\frac{0}{0}$

franco commission.

En compte courant, intérêt 3 %, commission 1/10 % sur les retraits.



Moyennant un premier versement de Fr. 7.— qui est immédiament inscrit dans un livret de la Caisse d'Epargne,

la Banque de Montreux renet gratuitement un coffret en acier de la CAISSE d'EPARGNE de MONTREUX, à quiconque

s'engage à l'utiliser pour y placer ses économies. Ce dépôt de Fr. 7.— qui n'est pas exigé des porteurs actuels de livrets est remboursé avec intérêts, lors de la restitution du coffret.

Le possesseur de ce coffret s'engage de son côté à en verser le contenu, qui ne doit pas être inférieur à cinq francs, au moins tous les six mois,

au siège social de la Banque de Montreux, à Vernex. Celle-ci, possédant seule la clef du coffret, l'ouvre en présence du déposant, et en verse le montant au crédit de son compte.

Taux de la Caisse d'Epargne pour 1906 — 38,75 o o